



FICHE TECHNIQUE







ÂGE DES VIGNES



60 ans.

DENSITÉ DE PLANTATION

5 500 pieds / hectare.

MODE DE CULTURE

Tenue de la vigne en conversion vers l'agriculture biologique. Taille en guyot simple.

Travaux des sols, buttage, décavaillonnage, travaux léger du cavaillon dans l'année.

VENDANGES

Vendanges manuelles.

Triple tri manuel (à la vigne, sur table en grappe puis les baies)

VINIFICATION

Macération carbonique.

Mis en bouteille au domaine 11 % vol. | L10-22